

## PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de juillet, à 14 heures et vingt minutes, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 3 juillet 2024 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon.

**Présents** : Yves BEN ITAH ; Audrey HENOCQUE ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Luc SEGUIN ; Florence VERNEY-CARRON

**Absent(es) excusé(es)** : Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Stéphanie LEGER ; Corinne SUBAI ; Cédric VAN STYVENDAEL

**Absente** : Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration** : Stéphanie LEGER à Patrick ODIARD  
Corinne SUBAI à Richard MARION  
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Luc SEGUIN qui a procédé à l'appel nominal.

Le président a dénombré 9 membres présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum était remplie.

### ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Conformément à l'article 7.1 des statuts du syndicat mixte et à l'article L2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, le président a invité le comité syndical à procéder à l'élection des quatre membres du bureau, au scrutin de liste et à la majorité absolue.

Il a rappelé que si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Abstentions : 0  
Nombre de bulletins : 9  
Bulletins blancs ou nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 9  
Majorité absolue : 5

La liste composée de

- 1<sup>ère</sup> membre du bureau : Nadine GEORGEL
- 2<sup>ème</sup> membre du bureau : Stéphanie LEGER
- 3<sup>ème</sup> membre du bureau : Luc SEGUIN
- 4<sup>ème</sup> membre du bureau : Corinne SUBAI

obtient 9 voix.

Cette liste ayant obtenu la majorité absolue des voix,

Madame Nadine GEORGEL est proclamée 1<sup>ère</sup> membre du bureau  
Madame Stéphanie LEGER est proclamée 2<sup>ème</sup> membre du bureau  
Monsieur Luc SEGUIN est proclamé 3<sup>ème</sup> membre du bureau  
Madame Corinne SUBAÏ est proclamée 4<sup>ème</sup> membre du bureau

et le bureau est immédiatement installé.

### Observations et réclamations éventuelles

### Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 9 juillet 2024 à 14h30, en double exemplaire, a été, après lecture, signé par le président, le secrétaire et tous les membres présents.

Le président,

Le secrétaire,



Patrick OBIARD



Luc SEGUIN

Les autres membres  
(signature)

Yves BEN ITAH



Audrey HENOCQUE



Richard MARION



Florence VERNEY-CARRON